

Archives publiques et bastions imprenables

« **O**UVREZ les archives ! » Depuis l'été 2020, un collectif d'historiens mène résolument le combat pour l'ouverture des archives publiques, multipliant pétitions et recours devant le Conseil d'Etat. Même la volonté présidentielle

d'ouvrir les archives de la Seconde Guerre mondiale, sous Hollande, ou celles de la guerre d'Algérie, sous Macron, bute sur les règlements tatillons régissant les différents niveaux du secret-défense.

« Le Monde » (20/2) relate sur deux pages cette « **guerre de tranchées** » de l'administration face aux chercheurs. Au cœur de la bataille, le Secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale (SGDSN), rattaché à Matignon, fait de la résistance.

Face à la loi de 2008 qui pose le principe de l'ouverture des archives au bout de cinquante ans, le SGDSN pond régulièrement des instructions générales interministérielles (IGI) qui en restreignent l'accès, en opposant systématiquement le respect du secret-défense pour une myriade de documents et en remontant désormais jusqu'à 1934 ! Cela oblige de fait les archivistes à déclassifier lesdits documents un par un ou, au mieux, carton par carton...

Or il faut un personnel considérable pour venir à bout de cette tâche. Même les archives

de l'Occupation, qui ont bien plus d'un demi-siècle, restent d'une consultation délicate. D'autant que les révélations familiales et une éventuelle utilisation contre des personnes identifiables ne sont jamais tout à fait exclues. Résultat : l'exdirectrice des Archives nationales Isabelle Neuschwander s'émeut d'« **une régression en termes d'accès aux archives publiques** ».

Le professeur Bertrand Warusfel, spécialiste du droit de la Défense, souligne pourtant : « **Les experts, même militaires, considèrent que la grande majorité des secrets s'épuise au bout de dix ou quinze ans. Le délai de libre communicabilité, porté par la loi de 2008 à cinquante ans à compter de la dernière information protégée, est déjà un compromis très large...** »

Mais certains hauts fonctionnaires veillent à ouvrir le parapluie encore plus largement. Comme s'il existait de honteux secrets politico-militaires qu'il faudrait couvrir ad vitam aeternam...

D. F.